

ACTU DU CDOS ET COMITÉS

PASS'SPORT



Le dispositif d'aide financière aux familles « Pass'Sport » a été reconduit sur la saison sportive 2022/2023, le CDOS 91 a conservé un rôle d'information auprès des familles.

Sur la saison 2021/2022 le dispositif a permis d'aider 20 844 bénéficiaires en Essonne.

Pour la saison 2022/2023 les notifications d'éligibilité ont été adressées par mail aux familles bénéficiaires avec la délivrance d'un code. Ce code facilite la procédure de demande de remboursement pour les associations sportives et sécurise l'utilisation abusive du dispositif.

Patricia MERMOZ

SPORT NATURE



Le 1^{er} octobre, le Conseil Départemental a inauguré le parcours sportif mis en place au Bois des Gelles (Villebon-sur-Yvette). Il vient s'ajouter à celui déjà installé à la Forêt des Grands Avaux en attendant un troisième qui doit voir le jour à la Forêt de La Barre (Morigny-Champigny). Rappelons que le parcours sportif du Bois des Gelles va faire l'objet d'une étude de fréquentation et d'usage dont l'analyse doit permettre de proposer une animation de ce dernier. Ce projet est lauréat de l'appel à projets au fonds de dotation Impact 2024.



Renseignements au 01 60 78 27 58

essonne.franceolympique.com

facebook.com/CDOS91

CALENDRIER

Conseil d'administration	Jeudi 24 novembre 2022
Inauguration du stade Robert Bobin de Bondoufle et tournée des drapeaux Paris 2024	Mercredi 23 novembre 2022
Rassemblement des acteurs du sport santé	Mercredi 30 novembre 2022
Commission Sport Santé (en distanciel)	Mercredi 07 décembre 2022
Commission Sport et Territoire (en présentiel)	Mercredi 14 décembre 2022



ACTUALITÉ CDOS ET COMITÉS

👉 EDUCATION ET CITOYENNETÉ

♦ 2 heures de sport en plus au collège

Lutter contre la sédentarité et le décrochage sportif des adolescents est une priorité dans les dispositions prises en lien avec Paris 2024, avec de nombreuses mesures prises pour renforcer la place du sport à l'École, et plus largement dans la société, en profitant des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 pour créer des dynamiques nouvelles et durables. Pour l'expérimentation des deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive supplémentaire pour les collégiens, pilotée par le Ministère de l'Education nationale, rappelons que les créneaux en question doivent se dérouler :

- Sur du temps périscolaire (encadrement hors Education nationale) mais compatible dans l'emploi du temps du collégien (2h par semaine, classes de 6^{ème} à la 3^{ème}),
- par cycles de 5 à 6 semaines, animés par un ou plusieurs clubs,
- sous forme d'expérimentation dans une quarantaine de départements, une centaine d'établissements, dont 7 en Essonne (Draveil, Evry-Courcouronnes, Etampes, Milly-la-Forêt, Nozay, Viry-Châtillon),
- en visant à nouer des liens entre les clubs et les établissements, sans concurrencer l'EPS ou la pratique en AS UNSS, en proposant des activités innovantes, ludiques et qui puissent être des passerelles vers d'autres disciplines,
- avec une participation des élèves sur la base du volontariat, en s'adressant à tous les élèves, l'objectif prioritaire étant de toucher les jeunes filles qui rassemblent statistiquement sur cette tranche d'âge les plus importants abandons de pratique sportive.

L'implication du Mouvement sportif peut être multiple, avec l'opportunité de faire vivre le lien Ecole-Club et les complémentarités entre pratiques sur un territoire donné (EPS – AS - clubs). Le recensement de l'offre est effectué à partir du questionnaire qui vous a été diffusé début octobre, pour détailler :

- Quel(s) club(s) pour quel établissement, sur un périmètre territorial proche,
- Quelle offre de pratique en quel lieu de pratique (dans l'établissement ou sur les équipements sportifs locaux),
- Quelle capacité d'encadrement..., et quel budget le cas échéant.

Pour toute proposition ou information sur le dispositif, nous vous invitons à nous contacter, pour pouvoir vous accompagner et vous orienter au mieux.

Martial Tournier



👉 SPORT EN MILIEU PROFESSIONNEL

♦ Copil du Comité Sport MEDEF Essonne

Le COPIL du Comité Sport MEDEF Essonne s'est tenu le lundi 5 septembre. A l'ordre du jour, le bilan des dernières Assises du sport en entreprise, l'organisation du Challenge Inter-Entreprises, les webinaires « Santé au travail » ou encore le choix de la démarche afin de promouvoir le sport en milieu professionnel. Les éléments à retenir de ce rendez-vous sont que le CROS Île-de-France a mis en place un groupe de travail relatif au développement du sport en entreprise, qu'il est possible de (re)visionner les webinaires « Santé au travail » sur la chaîne YouTube du MEDEF Essonne (<https://www.youtube.com/user/medefessonne>), que l'AFM Téléthron va lancer un Challenge connecté Inter-Entreprises du 14 au 16 décembre et que l'appel à candidature auprès des sportifs salariés pour promouvoir le sport en milieu professionnel auprès des chefs d'entreprise a permis de recueillir une quinzaine de candidatures.

Julien ALONSO

♦ Challenge inter-entreprises

Rentrée sportive pour l'équipe du CDOS qui a participé le vendredi 30 septembre au Challenge Inter-Entreprises organisé dans le complexe B14 par le Comité Sport MEDEF Essonne.

Plusieurs activités Indoor proposées (escalade, padel, bubble foot...) et une belle 3^{ème} place pour l'équipe



Julien ALONSO

20
TERRE
DE JEUX
24



SPORT SANTÉ

♦ Rencontres nationales sport santé



La 3^{ème} édition des Rencontres Nationales du Sport Santé a eu lieu le samedi 10 septembre dans les locaux de l'INSEP. La journée a permis de présenter de nombreux retours d'expériences. Le point le plus important à retenir est celui effectué sur la loi du 2 mars 2022 qui s'inscrit dans le cadre de la démocratisation du sport en France et qui comprend, entre autres, l'élargissement des prescripteurs et des bénéficiaires du sport sur ordonnance.

Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045287568>

Julien ALONSO

SPORT NATURE

♦ Rencontres Territoriales du Sport

Le CDOS était présent aux Rencontres Territoriales du Sport qui se sont déroulées le vendredi 14 octobre dans les locaux du CNFPT à Pantin. La thématique majeure cette année était axée sur l'engagement des acteurs locaux en lien avec le sport dans la transition écologique. Le domaine du sport n'échappe pas à la question du réchauffement climatique et de ses conséquences. Il a été souligné que les services des sports des collectivités territoriales se retrouvent en première ligne avec notamment la question de la hausse des prix de l'énergie qui a un impact sur la pratique puisqu'elle entraîne la fermeture d'équipements sportifs. Cependant, le mouvement sportif peut s'appuyer sur des outils, dispositifs ou encore acteurs afin d'être accompagné dans cette thématique (dispositif « Sport Planète » de la MAIF, Label « Développement Durable, le sport s'engage » du CNOSF, etc.).

Comme dans d'autres thématiques, la question des coûts et de l'accompagnement financier en conséquence sera un élément déterminant.

Julien ALONSO

SPORT ET TERRITOIRE

♦ Séminaires des territoires

Le CNOSF organisait le Séminaire des Territoires qui a permis de rassembler les CROS, CDOS et CTOS sur différentes thématiques comme la transformation numérique, L'évolution du modèle économique ou encore le développement durable. C'est dans le cadre de cette dernière que le CDOS 91 a pu partager son expérience relative à l'organisation d'Essonne sur l'eau. Pour rappel, l'édition 2022 s'est vue accordée le label « Développement Durable, le sport s'engage » niveau bronze pour les actions qui ont été mises en place dont notamment la collecte d'articles de sports et loisirs.



Julien ALONSO

♦ Point sur la situation des piscines en Essonne

Fermetures définitives de deux piscines

Après la fermeture définitive de la piscine Marcelle et Pierre Chichignoud de Longjumeau en janvier 2021 pour des raisons budgétaires, c'est au tour de la piscine Christine Caron de Montlhéry de fermer ses portes en fin d'année.



En raison de sa vétusté et d'un coût de fonctionnement devenu trop important (700 000 € par an), Sandrine GELOT Maire de Longjumeau et son Conseil Municipal ont pris la décision fin 2020 de fermer l'établissement vieux de 52 ans. La construction d'une nouvelle structure à l'échelle de la Communauté d'Agglomération PARIS-SACLAY pourrait constituer une solution pour y palier.

Quant à la piscine de Montlhéry, construite en 2006, le Syndicat Intercommunal de Montlhéry qui est réduit à 3 communes, doit supporter un coût de gestion de 650 000 € au quel il faut ajouter le sur coût énergétique de 750 000 €.

Le Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry n'étant plus en capacité de supporter financièrement le déficit généré par cette structure en très bon état a pris la décision de la fermer définitivement a été prise récemment.

Malgré une pétition mise en ligne par le Président du club EXOCET MASTER CLUB et l'intervention du Président de la Ligue Ile de France de Natation, cette décision semble définitive.

Les écoles des trois villes membres du syndicat, les particuliers et les clubs de plongée et de natation, qui fréquentent l'établissement, vont devoir se reporter vers d'autres piscines.



Fermetures « hivernales » des piscines de Milly-la-Forêt et d'Étampes...



En raison des surcoûts énergétiques, la Communauté de Commune des 2 Vallées a décidé en concertation avec le délégataire Vert-Marine de fermer provisoirement la piscine Alain Bernard de Milly-la-Forêt et la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne (CAESE) a fait le choix de fermer ses 4 bassins communautaires

dont celui d'Étampes.

C'est une grosse déception pour le club de natation d'Étampes à qui la CAESE avait assuré en début de saison qu'une fermeture n'était pas envisagée.



Pour conclure, ces fermetures interviennent dans un contexte où l'apprentissage de la natation et la prévention des noyades sont des priorités nationales. Elles ont impact éducatif mais aussi économique dans la mesure où entraîneurs et ou surveillants de baignade se voient placés en chômage partiel ou bien doivent se réorienter.

Patricia MERMOZ



Directeur de la publication : Pierre-Philippe BUREAU
Rédacteurs : Martial TOURNIER, Julien ALONSO, Patty BADJOKO, Patricia MERMOZ
Montage technique : Patricia MERMOZ

***[Vous pouvez nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante
essonne@franceolympique.com](mailto:essonne@franceolympique.com)***

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

Maison Départementale des Comités Sportifs 62bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENECY
Tél. 01.60.78.27.58 ✦ essonne@franceolympique.com ✦ <http://essonne.franceolympique.com>
SIRET : 33212743000038 ✦ Association régie par la loi 1901 sous le n°02/01474

